

Devoir surveillé n°2 – sujet A

1. Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.
2. Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

EC1. 4 points.

Montrez une limite écologique à la croissance économique.

EC2. 6 points.

L'effort d'innovation dans différents pays de l'Union européenne

	DIRD¹ (en %) du PIB pour 2017	Dépenses publiques d'éducation en % du PIB pour 2016.	TCAM du PIB (en %) Période 2001-2019
Allemagne	3,0	4,5	1.29
Finlande	2,8	6,6	1.4
France	2,2	5,4	1.27
Italie	1,4	3,8	0.21

Source : INSEE, 2020.

1 : Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) : travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds.

Q1. Comparez la situation de la France et de l'Italie. **2 points.**

Q2. Montrez le caractère endogène du progrès technique. **4 points.**

Devoir surveillé n°2 – sujet B

1. Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.
2. Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

EC1. 4 points.

Montrez que le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus

EC2. 6 points.

L'effort d'innovation dans différents pays de l'Union européenne

	DIRD¹ (en %) du PIB pour 2017	Dépenses publiques d'éducation en % du PIB pour 2016.	TCAM du PIB (en %) Période 2001-2019
Allemagne	3,0	4,5	1.29
Finlande	2,8	6,6	1.4
France	2,2	5,4	1.27
Italie	1,4	3,8	0.21

Source : INSEE, 2020.

1 : Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) : travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds.

Q1. Comparez la part des dépenses d'éducation pour les différents pays. **2 points.**

Q2. Montrez que le caractère endogène du progrès technique. **4 points.**